

L'ANGOLA, PROTECTEUR ENCOMBRANT ET PARTENAIRE D'AVENIR

François Misser

1. Un patrimoine commun, un passé fait de mutuelles ingérences

À tous égards, l'Angola est aujourd'hui le plus important des voisins du Congo. Les deux pays partagent en effet plus de 2 000 km d'une frontière commune particulièrement embrouillée, observe Isidore Ndaywel dans sa monumentale *Histoire du Zaïre* (Ndaywel 1997 : 41)¹, d'autant plus que la mince bande de terre reliant le Congo à l'océan Atlantique sépare deux portions du territoire angolais : l'Angola proprement dit et l'enclave de Cabinda. La frontière commune traverse les anciens royaumes Kongo, Lunda et Tshokwe unis par des liens culturels, historiques et commerciaux, dont le territoire s'étend de part et d'autre du tracé imposé par la colonisation. Exhaustif, Ndaywel rappelle également que les routes occidentales des caravanes d'esclaves organisées avec le concours d'intermédiaires africains assimilés, les « *pombeiros* », provenant du Congo débouchaient en Angola à Mpinda, dans l'actuelle région de Soyo, qui faisait partie de l'ancien royaume Kongo et, plus au sud, à Luanda et Benguela (Ndaywel 1997 : 231-232). Au XIX^e siècle, le Katanga était déjà relié à Luanda par les caravanes. Aujourd'hui, le parler des peuples lunda méridionaux (Lunda, Tshokwe, Lwena et Ndembu) se prolonge en Angola (et en Zambie)². Inversement, certains peuples congolais sont venus d'Angola, comme les Pende, les Mbuun et les Mbala du Bandundu (Ndaywel 1997 : 264).

Non seulement les Portugais arrivés avec les caravelles de Diego Cão en 1483 furent les premiers Européens à entrer en contact avec les Congolais,

¹ Cette frontière suit le cours du Kasai sur 400 km, une ligne suivant à peu près le 8^e parallèle joignant le Kasai à la rivière Kwango, autre affluent du Congo, le cours du Kwango sur 300 km, et enfin le parallèle de Matadi qui rejoint l'estuaire du fleuve Congo.

² Preuve de cette imbrication, l'existence de réseaux transfrontaliers comme l'Association des Tshokwe du Congo, de l'Angola et de la Rhodésie du Sud (ATCAR) née à la fin des années 1950, relate Isidore Ndaywel dans son *Histoire du Zaïre* (Ndaywel 1997 : 536).

mais pour certains peuples comme les Bakongo, l'expérience d'acculturation avec les Portugais, qui a duré des siècles, a eu une importance plus grande que les relations avec les « oncles » belges (Ndaywel 1997 : 80).

Durant la période contemporaine, avant comme après l'indépendance du Congo en 1960, l'Angola a revêtu une importance économique décisive pour le Congo. La Société Générale de Belgique, à travers sa filiale Tanks Consolidated, a fait construire le chemin de fer menant de Dilolo à Benguela, permettant d'évacuer le cuivre et le cobalt de son autre filiale, l'Union Minière du Haut-Katanga (UMHK) qui a recruté une partie de sa main-d'œuvre en Angola durant les années 1920 et 1930 (Ndaywel 1997 : 406). Ce chemin de fer a fonctionné jusqu'en 1975, évacuant 40 % du cuivre du Katanga (Ndaywel 1997 : 691). Sa relance en cours, avec le soutien de la Chine, permettrait d'accroître la compétitivité des minerais katangais en faisant jouer la concurrence entre les corridors, réduisant la dépendance du Katanga de l'approvisionnement par la voie ferrée provenant de Zambie et, au delà, des ports sud-africains.

Cette frontière et cette proximité géographique ont facilité les ingérences mutuelles. À l'indépendance du Congo, dans un contexte de guerre froide, l'Angola portugais a maintenu des relations cordiales avec l'État sécessionniste du Katanga. Le Portugal du D^r Antonio de Oliveira Salazar avait d'autant moins d'états d'âme que le premier chef de gouvernement du Congo indépendant, Patrice Lumumba, avait décidé, au lendemain de son arrivée en fonction le 30 juin 1960, de fournir une « aide substantielle » au mouvement de libération angolais (Ndaywel 1997 : 691).

C'étaient les prémices d'une longue série de soutiens croisés des autorités en place à Léopoldville/Kinshasa et de celles de Luanda aux mouvements armés du pays voisin. C'est ainsi que le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) a établi sa première base en exil à Léopoldville en 1962, avant d'en être expulsé l'année suivante par le président Mobutu. C'est encore à Léo que fut installé le siège du Gouvernement révolutionnaire angolais en exil (GRAE) de Holden Roberto, créé le 5 avril 1962, autour de son propre mouvement, le Front national de libération de l'Angola (Ndaywel 1997 : 691). Inversement, c'est en Angola que se replièrent le mercenaire belge Jean Schramme et ses gendarmes katangais, à la fin de la sécession en janvier 1963. Le colonel Frédéric Vandewalle, commandant de « l'Ommegang », la colonne militaire partie du Katanga le 2 novembre 1964 pour libérer les otages des simbas à Stanleyville le 24 novembre 1964, estimait avant l'opération que 3 000 à 5 000 anciens gendarmes se trouvaient alors en Angola (Vandewalle 1970 : 57). Il en recruta une partie pour son opération, placés sous les ordres de Schramme. En outre, les appareils de l'aviation katangaise se trouvaient également en Angola, indique le colonel

Vandewalle. Selon Schramme lui-même, au moins 3 000 de ces ex-gendarmes ont rallié « l'Ommegang » à la base de Kamina avant le début de l'opération (Schramme 1970 : 135-136).

Par la suite, le Zaïre de Mobutu s'est plusieurs fois manifesté de façon hostile envers son voisin, en soutenant le Front national de libération de l'Angola (FNLA) de Holden Roberto avant l'indépendance de l'Angola en 1975, mais aussi en menant directement des opérations militaires contre le MPLA d'Agostinho Neto. Roberto n'avait pas constitué par hasard sa base arrière dans le pays voisin. L'ancêtre du FNLA, l'Union des populations angolaises, avait déjà des bases au Congo en 1958. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, Mobutu n'a pas agi ainsi à l'instigation de Washington qui redoutait que l'Angola ne bascule dans le camp soviétique. Selon l'ancien chef de l'Angola Task Force de la CIA, John Stockwell, les choses furent plus complexes. Sans doute, la CIA et le secrétaire d'État Henry Kissinger cherchaient à créer toutes les difficultés possibles au MPLA et à ses alliés soviétiques. Mais ils cherchaient aussi à se réconcilier avec Mobutu, à un moment critique de l'histoire des relations américano-zaïroises. Car, raconte Stockwell, en 1975, les prix du cuivre avaient chuté de façon dramatique, c'était la crise au Zaïre et, de surcroît, la guerre d'indépendance menée par les trois mouvements (MPLA, FNLA et UNITA) avait provoqué la fermeture du chemin de fer de Benguela. Du coup, Mobutu avait intérêt à ce que ses champions du FNLA mais aussi de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi prennent le pouvoir à Luanda. Par ailleurs, désespérément à la recherche de boucs émissaires, Mobutu s'était retourné contre les États-Unis, les accusant de fomenter un coup d'État contre lui et il avait même expulsé l'ambassadeur en juin 1975. Compte tenu du comportement peu glorieux de ses champions du FNLA, le Département d'État était très désireux de se ménager les bonnes grâces du Guide zaïrois, en soutenant sa politique en Angola (Stockwell 1978 : 44). Celle-ci passait aussi par l'alliance entre les clans des deux chefs, Mobutu et Roberto, scellée par le mariage de ce dernier avec une belle-sœur de Mobutu (Stockwell 1978 : 115).

L'un des objectifs de Mobutu était aussi d'annexer l'enclave de Cabinda qui se trouvait aux mains du MPLA. La cupidité du dirigeant zaïrois était stimulée par la découverte de pétrole à la fin des années 1960 au large du territoire cabindais. C'est dans cet esprit qu'il a approché la CIA, en octobre 1975, pour faire livrer un millier de fusils aux maquisards du Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC), rival du MPLA. C'est également à partir de cette époque que les officiers de la station de la CIA à Kinshasa se sont rendus régulièrement dans les camps d'entraînement du FLEC. Et le tout devait déboucher sur une offensive avortée le 2 novembre 1975, à laquelle

participèrent aussi une demi-douzaine de mercenaires français (Stockwell 1978 : 164). Ceux-ci avaient été recrutés par Bob Denard (Stockwell 1978 : 220).

Kinshasa fut la plaque tournante du soutien au FNLA qui d'ailleurs avait un vaste bâtiment comme quartier général dans la capitale zaïroise, hébergeant femmes et enfants des combattants. Stockwell fait état de rotations de C-141 débarquant à l'aéroport de Ndjili des armes pour la mission de l'US Army à Kinshasa, transmises aux Forces armées zaïroises qui en fournissaient ensuite aux rebelles angolais (Stockwell 1978 : 59). En mai 1974, soit plus d'un an avant l'indépendance de l'Angola, 112 conseillers militaires chinois débarquèrent à Kinshasa pour entraîner les combattants du FNLA (Stockwell 1978 : 67). Kinshasa fut aussi le lieu de rencontre entre les officiers de la CIA et leurs collègues du BOSS sud-africain.

Le Zaïre s'était carrément engagé dans la guerre civile angolaise. L'armée zaïroise achemina à la base du FNLA à Ambriz, à 70 miles de Luanda, des armes pour deux bataillons d'infanterie et neuf blindés Panhard. La déroute du FNLA et des FAZ ne mit pas immédiatement fin à cet engagement. Il fallut attendre janvier 1976 pour que les troupes zaïroises rentrent dans leur pays (Stockwell 1978 : 215). Dans le sillage des FAZ vinrent les combattants vaincus du FNLA dont les derniers éléments franchirent la frontière zaïroise en mars 1976 (Stockwell 1978 : 241). Cette aventure angolaise offrit la démonstration de l'incapacité de Mobutu à maîtriser son comportement prédateur qui s'exerça aussi au détriment de ses alliés. Il conserva pour lui un montant de 1,37 million de dollars que la CIA lui avait remis pour être distribués à Roberto et à Savimbi, témoigne l'espion américain (Stockwell 1978 : 246).

Aucune leçon ne fut tirée de ce désastre par Mobutu et la CIA. Au contraire, en février 1976, Henry Kissinger fit dire à l'UNITA que le soutien américain continuerait aussi longtemps que le groupe de Savimbi donnerait la preuve de sa capacité de résistance au MPLA (Stockwell 1978 : 235). Mais deux ans plus tard, Luanda rendait à Mobutu la monnaie de sa pièce. Enrôlés par le pouvoir portugais comme supplétifs dans la guerre contre les mouvements de libération angolais, les ex-gendarmes katangais, rebaptisés « *flechas negras* » par les Luso-Angolais, firent alliance après l'indépendance avec le MPLA, l'ennemi de Mobutu (Ndaywel 1997 : 743). Et après avoir reçu une formation idéologique des Angolais et des Cubains, les ex-gendarmes réapparurent sous la bannière du Front de libération nationale du Congo (FLNC) du général Nathanaël Mbumba et, avec le soutien logistique de ses alliés, ils lancèrent une attaque en mars 1977 au Katanga. Il faudra l'intervention de troupes marocaines, appuyées par une logistique américaine, belge et française pour repousser ces combattants, le 28 mai 1977, après ce qui fut appelé « la guerre

des 80 jours » (Ndaywel 1997 : 744). Moins d'un an plus tard, le 14 mai 1978, le FLNC pénétrait à nouveau au Shaba/Katanga, cette fois par la Zambie. Son offensive fut stoppée par le 2^e régiment étranger de parachutistes de la Légion française qui sauta sur Kolwezi le 19 mai, après la prise en otages par les rebelles de près de 3 000 expatriés, en majorité européens. Le bilan fut de 250 tués chez les rebelles et de cinq chez les légionnaires, outre plusieurs centaines de civils africains et 170 Européens (Gaussières 2005 : 27-31).

Malgré ces chaudes alertes, Mobutu continua, jusqu'à l'accord de paix signé en juin 1991 à Bicesse, au Portugal, par le MPLA et l'UNITA, à mettre à la disposition de la CIA la base de Kamina pour acheminer de l'armement aux maquisards de Jonas Savimbi. Le Guide zairois poursuivit cette collaboration même après le lâchage par Bill Clinton de Savimbi et la normalisation des relations avec Luanda en mai 1993. À la fin de l'année, les Forces armées angolaises (FAA) dénoncèrent des violations de l'espace aérien angolais par des Hercules C-130 venus de Kamina pour ravitailler l'UNITA dans ses bases du Lunda Sul et à son quartier général de Jamba, à 1 500 km plus au sud. Des vols de reconnaissance B-12 venant du Zaïre furent signalés durant cette période, provoquant l'ire du conseiller à la sécurité de Mobutu, Honoré Ngbanda Nzambo (Misser & Vallée 1997 : 103). De surcroît, c'est par le Zaïre que l'UNITA exportait les gemmes exploitées par les *garimpeiros* souvent congolais dans les concessions qu'elle a occupées dans le Lunda Norte, après la reprise de la guerre en 1992, autour de Cafunfo (Misser & Vallée 1997 : 99-106). C'est seulement le 3 décembre 1996, lors d'une rencontre entre le Premier ministre zairois Léon Kengo wa Dondo et le président José Eduardo Dos Santos à Brazzaville, que les deux parties discutèrent d'un « deal ». Kinshasa aurait demandé à Luanda d'empêcher les « Tigres » du FLNC de traverser la frontière. En contrepartie, Luanda aurait exigé la suppression du droit de passage concédé à l'UNITA, par les aéroports et le territoire zairois, pour sa contrebande de diamants et ses importations d'armes (Misser & Vallée 1997 : 123-124). Mais le pouvoir zairois, entré dans son agonie, avec la rébellion de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), n'avait plus les moyens d'honorer un tel accord. Du reste, Kengo, bientôt évincé du pouvoir, ne fut pas en mesure de respecter sa parole. « Jusqu'au renversement de Mobutu en mai 1997, l'UNITA a utilisé le Zaïre comme base pour entreposer des armes et c'est avec des certificats dits "d'utilisateur final" zairois que les intermédiaires travaillant pour le compte de l'UNITA ont pu se procurer les armes demandées par Savimbi », écrivaient les experts de l'ONU sur les violations des sanctions contre l'UNITA (Rapport du groupe d'experts 2000).

Jusqu'au bout, les relations entre l'Angola et le régime de Mobutu sont restées empreintes de méfiance. Ce sentiment est partiellement à l'origine

du pogrom au cours duquel furent lynchés plus de 60 Bakongo, le 22 janvier 1993 à Luanda (Minority Rights Group International. 2008), par des civils armés, sous le regard passif des autorités. Le fait déclencheur semble avoir été une campagne de presse accusant des « citoyens zaïrois » d'avoir aidé l'UNITA dans la répression de militants du MPLA dans le Lunda Norte (Mabeko Tali 1995 : 71-84). Or, à Luanda, on identifie volontiers, encore de nos jours, membres de l'ethnie kongo et citoyens du pays voisin, tous désignés comme « *Zairenses* ». La confusion est aussi alimentée par le fait que, sous le régime colonial, de nombreux membres de l'ethnie kongo s'exilèrent dans les deux Congo devenus indépendants. Même si beaucoup de Bakongo avaient rejoint le MPLA, le fait que le parti de Roberto, le FNLA, et le FLEC soient majoritairement composés de Bakongo et soient soutenus par Mobutu a contribué à leur accoler une image d'ennemis aux yeux des habitants de Luanda. La suite des événements contribua à nourrir une certaine paranoïa de Luanda vis-à-vis des Bakongo, notamment après la montée en puissance dans la diaspora kongo du « *Movimento para a Autodeterminação do Kongo* » (MAKO) dans la foulée du « vendredi sanglant » de janvier 1993. Non seulement, le MAKO défendait l'idée d'une indépendance de Cabinda, mais de surcroît, il a bénéficié de complicités kongo du Zaïre qui sympathisaient avec la cause de leurs frères persécutés au Congo, comme j'ai pu le constater lors d'une conférence de presse tenue par ce mouvement le 10 décembre 1994 à Bruxelles.

2. L'Angola, allié crucial du régime Kabila

La question Kongo, la situation au Cabinda et surtout le rapprochement entre l'UNITA et le régime de Pascal Lissouba au Congo-Brazzaville allaient précipiter les événements en 1997. Car l'histoire des relations entre l'Angola et le Congo/Zaïre est celle d'un billard à trois bandes, la troisième étant l'autre Congo, où s'étendait naguère également le royaume Kongo. Après avoir été l'un des principaux soutiens régionaux du MPLA durant la lutte pour l'indépendance, avec l'avènement de Pascal Lissouba en 1993, Brazzaville bascula dans le camp de l'UNITA. Selon les experts de l'ONU qui enquêtaient sur les violations des sanctions infligées à l'UNITA, le mouvement de Savimbi s'est alimenté en carburant au Congo-Brazzaville, jusqu'à la chute de Lissouba en octobre 1997, et le tout transitait par le Zaïre (Rapport du groupe d'experts 2000). Le même rapport cite des sources officielles de Brazzaville selon lesquelles, de 1994 à 1998, du matériel militaire en quantité importante, entreposé par l'UNITA au Congo-Brazzaville, a été retransféré par avion de Pointe-Noire vers l'Angola.

Ces circonstances expliquent pourquoi, engagé dans une lutte à mort avec l'UNITA, le gouvernement de Luanda fut prompt à saisir les occasions d'aider à la chute des régimes hostiles de Mobutu et de Lissouba, qui tombèrent au cours de la même année 1997. En décembre 1996, le général Manuel Helder Vieira Dias Júnior, *alias* « *Kopelipa* », conseiller pour la sécurité du président José Eduardo Dos Santos, se rend à Kigali pour préparer l'intervention des gendarmes katangais, formés et entraînés par les FAA, dans l'insurrection de l'Alliance des forces armées pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent Kabila, appuyée par le Rwanda et l'Ouganda. Plusieurs bataillons, soit 3 000 hommes, transitèrent ainsi par Kigali en février 1997, acheminés par des Ilyoushin 76, avant de rejoindre Goma et Bukavu. Fin avril, des renforts du FLNC et un nombre inconnu d'hommes de l'armée régulière angolaise furent introduits directement à partir de l'Angola au Kasai-Occidental, contribuant à la prise de Tshikapa (Reyntjens 1999 : 72-73). La dernière bataille de cette guerre vit l'intervention décisive des FAA et des « Tigres » katangais aux côtés de l'AFDL contre la Division spéciale présidentielle de Mobutu, appuyée par l'UNITA. Dans son *Essai biographique sur Laurent Désiré Kabila*, Erik Kennes démontre que cette alliance entre Luanda et le chef de l'AFDL s'était tissée longtemps avant la chute de Mobutu. Il relève un passage à Luanda de Kabila, alors chef du petit maquis du Parti de la révolution populaire (PRP) au Sud-Kivu, en 1977, durant lequel il avait participé à des pourparlers en vue d'une alliance avec le FLNC à l'invitation du président Neto (Kennes 2003 : 229 et 243). Le FLNC avait lui-même rejoint le MPLA en décembre 1974, dans le cadre d'accords négociés par le général Nathanaël Mbumba et par le lieutenant-colonel Jean-Delphin Mulanda (qu'on retrouvera en 1997 dans la guerre de l'AFDL contre Mobutu), en présence d'un certain José Eduardo Dos Santos (Kennes 2003 : 240-245). Kennes relate également qu'Agostinho Neto fit la connaissance de Laurent Kabila en 1974, lors d'un séjour à Dar es-Salam, et appuya le projet d'une alliance entre le PRP et le FLNC.

Luanda s'avéra un soutien essentiel au régime de Laurent Kabila durant la seconde guerre (1998-2003). Fin août 1998, les FAA menèrent, à partir de l'enclave de Cabinda, la reconquête du Bas-Congo et le barrage d'Inga, permettant le rétablissement de l'alimentation électrique de Kinshasa, qui en avait été privée pendant plus de deux semaines. L'Angola, après avoir repris la base de Kitona, reconquit tous les ports (Matadi, Boma, Moanda et Banana) avec l'appui de l'aviation, contraignant les rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) à la fuite en avant vers Kinshasa, qui leur fut fatale. Cette intervention permit au colonel belge Émile Havenne d'écrire que « l'entrée en ligne de l'Angola aura renversé la donne militaire »

(Havenne 2001 : 143-174). Après la chute de Kindu, la capitale du Maniema, le 12 octobre 1998, l'Angola à nouveau joua un rôle décisif en envoyant des hélicoptères de combat MI-24 et MI-25 qui stoppèrent l'ennemi devant la capitale du diamant, Mbuji-Mayi, en novembre. Selon des sources indépendantes et militaires à Luanda, des jets angolais décollant de la base de Saurimo au Lunda Norte bombardèrent Kisangani à la fin août 1998. La nouvelle est confirmée par Dominique Sakombi Inongo, conseiller en communication de Laurent Kabila, et dans l'autre camp par l'ancien ministre des Affaires étrangères de Kabila, passé au RCD, Bizima Karaha (Onishi 1998). L'importance de l'engagement était à la mesure de l'enjeu : l'Angola se battait pour lui-même, afin d'empêcher que le Congo ne serve de base arrière à l'UNITA. Le colonel Havenne rappelle qu'en cette même année 1998, le mouvement de Savimbi avait fait l'acquisition de chars ukrainiens T-55, ayant transité par l'Ouganda. Kabila reçut de puissants moyens aériens après une visite à Luanda, le 18 août 1999 (3 Mig 23, 2 Sukhoï, 4 ou 5 hélicoptères d'assaut MI-25 et plusieurs Antonov de transport). À cette époque, l'Angola commença à dépêcher des instructeurs auprès des Forces armées congolaises (FAC). Les effectifs des Forças armadas angolanas ont cependant fluctué, selon les sources et l'intensité de la menace que représentait l'UNITA en Angola même. Ils chutèrent de 7 000 à 1 000, selon les confidences d'un diplomate recueillies par Reuters en mars 1999 (Baker 1999). Le portail de l'ancien officier de l'US Army, Ed Marek, annonçait en juin l'arrivée au Congo de trois bataillons angolais totalisant un millier d'hommes (Marek 1999), tandis que le colonel Havenne estimait à la même époque que les FAC étaient appuyées par 5 000 soldats angolais.

Après l'assassinat de Laurent Kabila, le 16 janvier 2001, parmi les diverses hypothèses souvent peu étayées visant tantôt le Rwanda, l'Ouganda, la Belgique ou les États-Unis, a circulé la rumeur, propagée par les mouvements rebelles congolais, eux-mêmes mis en cause par des partisans du défunt président, de l'implication de l'Angola. Ils ont tenté de l'alimenter, tantôt en soulignant les prétendus rapports privilégiés avec Luanda du colonel Eddie Kaped³, présenté à tort comme un ancien gendarme katangais, tantôt en insistant sur la détérioration des rapports entre Kabila et les meilleurs alliés congolais du MPLA : les gendarmes katangais. Cette détérioration fut réelle, illustrée par l'arrestation de leur chef d'état-major, le général Jean-Delphin Mulanda, qui provoqua le passage à l'opposition du chef du bras politique des « Tigres », le docteur Émile Ilunga, qu'on retrouvera plus tard à la tête de la rébellion du RCD (Cros 1997). Il nous est également revenu que l'Angola n'était guère satisfait de la manière dont Kinshasa appliquait

³ Condamné à mort en janvier 2003 avec 29 autres personnes par la Cour d'ordre militaire, lors d'un procès qui ne prévoyait pas de possibilité d'appel. Mais la sentence n'a pas été exécutée.

l'accord de coopération tripartite sur la sécurité signé début décembre 1999 par le ministre angolais de l'Intérieur, Fernando da Piedade Dos Santos, et ses collègues Pierre Oba pour le Congo-Brazzaville et Gaëtan Kakudji, cousin de Kabila. Mais une chose est l'agacement que pouvait susciter chez José Eduardo dos Santos la désorganisation du système Kabila, à commencer par les légendaires retards de son homologue, et autre chose, de vouloir abattre son allié. Outre l'absence de preuves, la visite de Kakudji à Dos Santos, le 14 mars 2001, à Luanda, et son affirmation que les alliés – dont l'Angola – « ne vont se retirer qu'après le départ des envahisseurs rwandais et ougandais », semblent incompatibles avec la thèse d'une implication angolaise (*Le Potentiel* 2001). À moins de vouloir brandir le scénario, lui aussi non étayé, d'une implication du cousin de cousin de Laurent Kabila. À l'époque, le porte-parole du ministère angolais des Affaires étrangères, João Pedro, avait qualifié ces accusations de « pures spéculations non fondées » (*PANA* 2001).

L'Angola a encore joué un rôle de protecteur et de stabilisateur en sécurisant Kinshasa après l'assassinat de Laurent Kabila, le 16 janvier 2001, en acheminant en 48 heures quelque 4 000 soldats des FAA, (en) facilitant l'accession au pouvoir dix jours plus tard de Joseph Kabila, rappelle le colonel Havenne. Mais ce soutien a eu un prix : à en croire Émile Havenne, « l'intervention des alliés et leur mainmise sur le pouvoir posent question quant à la véritable indépendance du Congo, dont toutes les questions doivent être avalisées par ses alliés fidèles ; les Angolais contrôleraient même les services de sécurité congolais ». À la fin 2005, selon l'ambassadeur d'Angola à Kinshasa, João Mawete Batista, 400 instructeurs angolais participaient à la formation de la 2^e brigade des FAC. À cette date, depuis le renversement de Mobutu, 5 000 policiers congolais avaient été formés par l'Angola. La Police d'intervention rapide a également bénéficié du concours d'instructeurs angolais (Conseil de sécurité 2005). Selon des sources diplomatiques européennes à Kinshasa, lors de l'assaut lancé en mars 2007 contre la division de protection présidentielle de Jean-Pierre Bemba, la Garde républicaine de Joseph Kabila a reçu le soutien discret de militaires angolais (Cros & Misser 2010).

3. Operação brilhante : l'entente cordiale clivée par le diamant

Contrairement au Zimbabwe dont la nomenclatura militaro-affairiste a exploité la guerre pour mettre la main sur des gisements de diamants congolais (Misser & Vallée 2000), l'allié angolais n'a pas tiré grand parti de son engagement dans le conflit. Ce n'est que vers la fin que Luanda a un peu

tenté de monnayer son soutien. En janvier 2002, le vice-ministre des Mines angolais, Carlos Sumbula, aujourd'hui président de la firme diamantaire paraétatique Endiama, a réclamé un partage des recettes d'exploitation de gisements situés au Congo. Il avait en effet invoqué de façon inédite une sorte de « droit de poursuite » géologique en arguant que les diamants alluvionnaires localisés du côté congolais de la frontière, au sud du Bandundu, avaient pour origine des cheminées kimberlitiques situées en Angola (Cros & Misser 2010 : page 12).

De la sorte, il avait voulu attirer l'attention des autorités de Kinshasa sur la persistance de la contrebande de diamants angolais à laquelle se livraient, depuis les années 1980, les « Bana Lunda ». Au lendemain des accords de paix de Bicesse signés en juin 1991, plus de 40 000 creuseurs surtout congolais envahirent le lit des rivières Cuango et Wamba (Misser & Vallée 1997 : 157-160). Fait aggravant pour le gouvernement de Luanda : cette exploitation et ce trafic se faisaient sous le contrôle de l'UNITA. Selon l'anthropologue belge Filip De Boeck, cette prestation des creuseurs à la rébellion fit même l'objet d'un pacte rituel entre l'UNITA et le clan royal lunda (De Boeck 1995). L'exploitation prit une forme semi-industrielle, avec l'utilisation de dragues et de pompes, l'UNITA encadrant les *garimpeiros*, témoigne le chercheur américain Christian Dietrich.

La persistance du phénomène, même après la capitulation de l'UNITA en avril 2002, allait occulter la lune de miel entre le Congo et l'Angola, avec l'expulsion par l'armée angolaise, entre décembre 2003 et la première moitié de 2004, de plus de 256 000 personnes, pour la plupart des creuseurs clandestins congolais (Angop 2005). À la demande pressante du ministre congolais Théophile Mbemba, invoquant dans un entretien avec le ministre angolais des Affaires étrangères, João Bernardo de Miranda, l'incapacité du Congo à accueillir de telles masses de personnes, puis lors d'une rencontre à Washington avec le ministre congolais des Affaires étrangères, Antoine Ghonda, le président Dos Santos ordonna l'arrêt de l'opération en mai 2004 (SouthScan 2004c). Selon les médias angolais (SouthScan 2004b), il était en effet question, au départ, d'expulser 350 000 personnes.

L'agence officielle Angop (Agência AngolaPress) justifie cette offensive baptisée « *Operação brilhante* » par la nécessité de mettre fin à une « occupation silencieuse » (*sic*) du territoire national, affectant l'économie du pays, non seulement les provinces du Lunda Norte et Lunda Sul, mais aussi celles de Kuanza Sul, de Bié, de Malanje et de Uige (Angop 2004). Au nombre des expulsés, selon des officiers des FAA, figuraient 876 militaires congolais (SouthScan 2004a). L'antienne fut reprise avec plus de vigueur à la fin de l'opération, en février 2005, par le ministre de l'Intérieur, Osvaldo

Serra Van-Dúnem, pour qui l'invasion de migrants illégaux mettait en cause « la souveraineté et la légalité constitutionnelle de l'Angola » (Angop 2005).

L'ampleur et la durée de l'opération s'expliquent par les enjeux. Car la fin de la guerre permettait le démarrage de l'exploitation industrielle, antinomique avec la persistance du « *garimpo* », le grattage, qui, en écrémant les gisements, affecte leur rentabilité, dans la mesure où les dépôts alluvionnaires d'accès plus facile permettent souvent de financer en partie l'achat d'équipements ou les frais d'exploration nécessaires durant la seconde phase d'exploitation. La contrebande avait d'ailleurs acquis de telles proportions que le groupe Leviev, propriétaire d'une taillerie de diamants et associé dans le projet le plus important d'Angola, celui de la Sociedade Mineira de Catoca⁴, avait jugé utile d'ouvrir un comptoir à Kinshasa, pour récupérer par cet autre canal les gemmes angolaises qui lui échappaient et dont la teneur moyenne (si l'on excepte la production de Tshikapa au Kasai-Occidental) est dix fois supérieure à celle de la production congolaise, essentiellement de qualité industrielle (Misser 2002).

La classe politique angolaise était d'autant plus sensible à « l'invasion » des concessions par les *garimpeiros*, pas seulement étrangers d'ailleurs, que le diamant était devenu la chasse gardée des généraux du MPLA. « En s'occupant de leurs mines de diamant, les généraux se tiennent loin des affaires politiques », expliquait à l'auteur un cadre du parti au pouvoir en 2008. En 2003, soit avant le déclenchement de l'opération « *brilhante* », l'ex-chef d'état-major des FAA, de 1992 à 2001, le général João Batista de Matos, avait fondé avec d'autres officiers sa propre société, Genius⁵. Le général Manuel Alexandre Rodrigues « *Kito* », ex-ministre de la Sécurité d'État avait fondé, la même année, le consortium Koketso Holdings, pour l'exploitation de diamants alluvionnaires avec le businessman sud-africain Dali Tembo. On peut parler de stratégie de caste de la part des militaires en retraite, au point que l'UNITA ne s'est pas privée de railler les « généraux *garimpeiros* du MPLA », dont le club comprenait le général Antonio Dos Santos França « *Ndalu* », ancien patron de l'armée de l'Air, président non exécutif de De Beers Angola Prospecting (*Africa Mining Intelligence* 2005). La présence de la fille du président, Isabel Dos Santos, à la tête de la Sodiam, détentrice du monopole de la commercialisation du diamant angolais et filiale d'Endiama, peut aussi expliquer le zèle des militaires d'active ou en retraite, également associés à l'industrie du diamant par un autre canal : celui des compagnies de

⁴ Avec la firme paraétatique angolaise Endiama, le groupe de construction brésilien Odebrecht et le géant du diamant russe Alrosa.

⁵ Depuis, la vocation minière du général de Matos n'a cessé de s'affirmer, comme en témoigne l'acquisition par sa société Genius Mineira d'un permis de 3 000 km² à Cafulo, tout au sud du pays, dans la province de Cuango-Cubango.

sécurité privée créées par des militaires dont les principaux clients sont des entreprises diamantaires telles que Lazare Kaplan International mais aussi la filiale Ascorp du Groupe Leviev. Au nombre de ces armées privées figure Alfa 5, dont Endiama est actionnaire aux côtés du frère du général de Matos, Agostinho César, ainsi que Teleservice, propriété du général Luis Pereira Faceira (*Africa Mining Intelligence* 2006).

Selon divers témoignages, le « nettoyage » de ces zones diamantifères, qui s'est poursuivi à échéances régulières depuis lors, ne s'est pas fait dans la dentelle. Dans un rapport sur « les diamants de l'humiliation de la misère » incriminant le comportement des compagnies de sécurité, le journaliste Rafael Marques dénonce les sévices dont plusieurs creuseurs congolais ont eu à se plaindre en 2006. Les creuseurs ne furent pas seuls à être pris pour cibles. En octobre 2005, des gardes de la firme K&P Mineira ouvrirent le feu sur la mère d'un Congolais. En mars 2006, un certain Eddy Matungulo, 20 ans, né au Bandundu, se fit tirer dessus le long de la rivière Lue par des agents de Teleservice (Marques 2006). À la même époque, Radio Okapi, subventionnée par l'ONU, signalait la mort de 11 creuseurs artisanaux congolais sur la rivière Nkwanez, tous atteints par des balles des FAA, dont avait témoigné le chef de cité de Tembo, au Bandundu (*Le Potentiel* 2006). Dans un rapport publié en 2007, Médecins sans frontières relate en détail les viols subis par une dizaine de femmes congolaises (Médecins sans frontières 2007). Manifestement, les expulsions et les incidents se sont poursuivis, quoiqu'à un rythme moins soutenu, même après le coup d'arrêt ordonné par le président Dos Santos.

Cela n'a guère ému les promoteurs du Processus Kimberley, le mécanisme créé par l'industrie du diamant, les États producteurs et importateurs ainsi que par des organisations de la société civile, pour juguler le commerce de diamants de la guerre. En effet, le consensus s'est rapidement fait pour limiter le champ d'application du concept aux seuls diamants finançant des organisations rebelles ou dont la provenance était illicite. Résultat : d'autres offensives *anti-garimpeiros* ont pu avoir lieu depuis 2008, sans susciter la moindre réaction. En juin 2011, la radio de l'Église catholique angolaise tirait encore la sonnette d'alarme, signalant 14 morts lors d'affrontements entre les gardes de Teleservice et les *garimpeiros* dans la municipalité de Chamutema dans le Lunda Norte (Radio Ecclesia 2011).

4. L'affaire Kahemba : l'armée angolaise occupe 11 villages congolais

Un nouveau contentieux surgit début 2007 à propos de la délimitation terrestre entre la province congolaise du Bandundu et les provinces

angolaises de Uige, de Malanje et de Lunda Norte, suite à ce qu'une commission parlementaire congolaise a appelé, le 12 mars, « l'occupation » de 11 villages par les FAA au sud du Bandundu. La disparition de plusieurs bornes installées par la Belgique et le Portugal conformément au tracé de la frontière en 1891 serait, sinon le facteur déclencheur, du moins le prétexte (*Le Phare* mars 2007). Dans son rapport, la commission, composée de 15 députés du Kwango, a constaté que le drapeau angolais flottait sur onze villages du territoire de Kahemba (Shakadiata, Shahono, Shabingi, Kabengele, Shamufuka, Kambangunzi, Tshakala, Shayimbwanda, Shahidi, Kalumbandi et Shahindingi). La commission rapporta également la présence d'« éléments lourdement armés de la police angolaise » autour d'une borne datée de 1972 et le déplacement forcé d'habitants de ces villages vers l'intérieur du territoire congolais.

Selon les députés congolais, plusieurs de ces déplacés leur ont confié avoir été « de tous temps » congolais et que la borne en question avait été placée par un géologue américain, sans rapport avec la délimitation de frontière. Des informations corroborées par les fonctionnaires congolais locaux. Et les députés de fustiger l'attitude du gouvernement de Kinshasa, qui n'aurait pas pris « l'affaire au sérieux », bien que l'incursion ait commencé le 29 janvier 2007. Le 14 mars débarquait à Kinshasa une délégation angolaise, emmenée par le ministre des Affaires étrangères, pour discuter du problème frontalier. Officiellement, tout le monde déclara vouloir privilégier la diplomatie. Le chef de la diplomatie du Congo, Mbusa Nyamwisi, déclara : « Tout sera mis en œuvre pour résoudre ce différend », mais son collègue, Miranda, ne cédait pas d'un pouce, affirmant que son pays n'avait pas occupé une portion de territoire congolais (*Le Potentiel* 2007).

Un mois et demi plus tard, la situation était inchangée, devait constater une délégation formée de plusieurs organisations de la société civile du Bandundu, dont la Commission Justice et Paix de Kikwit et l'Église du Christ au Congo (Cojeski-RDC 2007)⁶. En outre, cette délégation relevait des signes de volonté annexionniste de la part des Angolais. Elle constatait la permanence de la présence militaro-policière angolaise et apprenait que les enseignants de l'école primaire de Shayimbwanda avaient dû fuir « parce que les militaires angolais leur demandaient d'assurer les cours en portugais » et que la police angolaise avait tenté sans succès de recenser la population de cette localité, rencontrant une résistance de sa part. Cette même délégation devait aussi expliquer dans son rapport les circonstances qui, selon elle, avaient

⁶ La délégation comprenait des représentants du Collectif des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa (Cojeski-RDC), de la Commission Justice et Paix de Kikwit, de Pax-Christi, de l'Église du Christ au Congo, du Réseau national des ONG des droits de l'homme de la RDC (Renadhoc), du Réseau d'éducation civique au Congo (RECIC).

contribué à cette situation « d'occupation ». En résumé, l'Administration angolaise aurait occupé un espace laissé vacant par celle du Congo. Les délégués de la société civile firent état de la « porosité des frontières » due à la quasi-absence de fonctionnaires congolais dans la zone frontalière, mais aussi de l'isolement dans lequel vivent les populations de l'endroit, qui, pour s'approvisionner en sel ou en savon, doivent parcourir jusqu'à 200 km vers Kahemba. Enfin, la société civile locale déplorait « l'abandon total de la population par l'Administration congolaise » et le blocage du débat à l'Assemblée sur le rapport d'une commission spéciale d'enquête présidée par l'opposant Roger Lumbala, qui s'était rendue sur place entre le 21 mars et le début avril. Il fallut attendre le 18 juillet pour qu'enfin fussent connues ses conclusions (*Le Soft International* 2007). En fait, elles avaient été rédigées dès le 20 avril. La commission témoignait que l'accès aux villages disputés lui avait été interdit par l'armée angolaise et signalait l'enrôlement par celle-ci de militaires congolais démobilisés. Dans leur rapport, les députés recommandaient la création d'une commission mixte, bénéficiant du concours des anciennes puissances coloniales, la Belgique et le Portugal, et qu'en attendant ses conclusions, les villageois et les autorités chassés des villages en litige puissent y retourner. Enfin, le ministre de l'Intérieur, le général Denis Kalume, était sommé de venir s'expliquer à l'Assemblée à propos de la déclaration faite à la presse le 15 mars 2007 selon laquelle « les localités querellées sont bel et bien angolaises⁷ ».

Le contentieux a aussi avivé les tensions au sein de la classe politique congolaise. L'ancien vice-président et leader du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jean-Pierre Bemba, accusa l'Angola d'avoir occupé « illégalement » 11 villages et dénonça « l'irresponsabilité du gouvernement congolais ». Dans une atmosphère politique déjà particulièrement chargée (*Xinhua* 2007). Ces propos furent tenus en effet quelques jours avant la bataille des 22 et 23 mars opposant à Kinshasa la Garde républicaine de Kabila à la Division de protection présidentielle de Bemba, bataille dont le bilan a dépassé les 200 morts (Bernard 2007) et au cours de laquelle le camp présidentiel a bénéficié d'un soutien angolais (Cros & Misser 2010). Les lignes de fracture lézardèrent l'unité de façade de la majorité présidentielle, avec le désaveu du ministre de l'Intérieur, le général Denis Kalume, par son collègue des Affaires étrangères, Antipas Mbusa Nyamwisi, qui affirma que les 11 villages étaient congolais.

⁷ <http://losako.afrkblog.com/archives/2007/03/16/4325297.html>

5. L'éclaircie de Tervuren : le rêve d'une coopération multiforme

Lisbonne et Bruxelles offrirent donc leurs bons offices pour aider l'Angola et le Congo à régler leur différend frontalier. Et la Belgique accueillit, du 10 au 11 octobre 2007, au Musée royal d'Afrique centrale de Tervuren, une commission comprenant des experts des quatre pays. Côté angolais, elle était présidée par le vice-ministre de l'Intérieur, le général Eduardo Ferreira Martins, et côté congolais, par son homologue, Joseph-Dovel Mpango Okundo (SPF Affaires étrangères 2007). Mais, dit le communiqué des Affaires étrangères belges, « il n'a jamais été question d'arbitrage ou de médiation » (*sic*). L'objectif était uniquement de mettre à la disposition des deux États africains la documentation historique et cartographique, ainsi que les talents d'interprétation des experts belges et portugais. Depuis lors, l'affaire demeure en suspens.

La conférence de Tervuren est significative de cette relation en dents de scie entre les deux États, caractérisée aussi par des offensives de charme de la part de Luanda. Celles-ci s'expliquent par la dépendance mutuelle des deux États dans nombre de domaines dont celui des infrastructures. Luanda avait et a toujours besoin du Congo pour concrétiser une série de projets ambitieux. Quelques mois avant la conférence de Tervuren, le 23 mai 2007, le ministre congolais du Plan, Olivier Kamitatu Etsu, était l'invité du ministre angolais des Travaux publics, Higino Lopes Carneiro. Objectif : discuter de la construction d'un pont rail-route de 13 kilomètres enjambant le fleuve Congo et de 40 kilomètres de routes à travers le Congo pour relier l'enclave de Cabinda qui produit la moitié du pétrole angolais au reste de l'Angola. Un projet de 2 milliards de dollars que devait réaliser la China Road and Bridge Corporation. Les deux ministres discutèrent aussi de la réhabilitation du chemin de fer de Benguela, susceptible de procurer une voie d'évacuation alternative pour les minerais du Katanga et de projets d'interconnexion électrique : entre Dundu (Lunda Norte) et Tshikapa (Kasaï-Occidental), ainsi qu'entre le barrage d'Inga et Cabinda (*SouthScan* 2007). De surcroît, la compagnie électrique angolaise ENE comptait beaucoup sur le projet de construction d'une troisième centrale sur le site d'Inga et le tirage d'une ligne à haute tension vers l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud (avec une bretelle vers le Botswana), pour combler son déficit d'approvisionnement électrique, conformément à l'accord portant création de la Western Power Corridor Company signé le 7 septembre 2005 à Gaborone (Botswana). Enfin, durant l'année 2007, l'Angola a fait aussi état de son vœu de construire un gazoduc entre Cabinda et Soyo, dans la province de Zaire.

Manifestement, l'Angola qui a besoin pour des raisons de cohésion nationale, face aux revendications des indépendantistes du ou des FLEC, de renforcer les liens entre l'enclave et le reste du territoire se trouvait en position de demandeur. C'est dans ce contexte qu'il faut appréhender l'ouverture de sa part qu'a constituée, lors de la 8^e commission mixte bilatérale à Luanda du 24 au 31 juillet 2007, la décision de créer une « Zone d'intérêts communs » (ZIC) par les présidents Dos Santos et Kabila⁸, en vue du partage des revenus de l'exploitation de gisements *offshore* entamée sur le bloc zéro par la Cabinda Gulf Oil Company, filiale de Chevron Texaco depuis 1968 ! À cette époque, on parlait pour ce seul bloc d'un volume de production de 370 000 barils/jour (soit, au cours de 63 dollars le baril de Brent atteint en mars 2007, une valeur annuelle de l'ordre de 8 à 9 milliards de dollars à se partager, à comparer avec un PIB de 10,4 milliards de dollars en 2007 pour le Congo)⁹. D'autres blocs étaient revendiqués par la partie congolaise dont une partie du bloc 15 (Exxon-Mobil) dont la production attendue était de 750 000 b/j. Et le conseiller du chef de l'État congolais, Marcel Nzazi, de s'extasier devant l'importance de la manne, évoquant des réserves de 3 milliards de barils ! D'autres accords furent signés lors de cette faste réunion (géologie, construction, mines et agriculture). En contrepartie du feu vert de Kinshasa aux projets de gazoduc, de pont rail-route et d'autoroute entre Cabinda et Soyo à travers le territoire congolais, Luanda s'engagea à construire une centaine de kilomètres d'autoroute entre la ville de Moanda sur l'Atlantique et celle de Boma sur le fleuve Congo. Las, la concrétisation se fait attendre...

6. Le contentieux pétrolier

Un an plus tard, les deux pays commencèrent à ébaucher l'exécution de ces accords de principe. Mais dans une certaine confusion : le 14 juillet 2008, le ministre congolais des Hydrocarbures, Lambert Mendé Omalanga, était interpellé à l'Assemblée nationale par le député d'opposition Jean Bamanisa qui lui demandait pourquoi une « aide budgétaire » de 600 millions de dollars promise par l'Angola en cas de ratification de l'accord sur l'exploration et la production des hydrocarbures dans la ZIC (promulgué le 16 novembre 2007 par le président Kabila) n'avait pas été versée (*Le Phare* 2008). Malgré tout, le 23 juillet 2008, le ministre angolais du Pétrole, Desiderio da Costa, signa avec son homologue congolais un protocole d'accord finalisant les travaux de la commission mixte, définissant les préalables pour l'exploitation dans la ZIC. Les experts des deux pays préconisèrent également, « pour éviter tout

⁸ Voir à cet égard l'éditorial daté du 7 août du porte-parole du président Joseph Kabila, Marcel Nzazi, sur le site www.presidentrdc.cd/edito12087.html

⁹ Une décote du brut de Cabinda par rapport au Brent londonien est toutefois à prendre en compte.

malentendu », la création d'une commission de délimitation des frontières pétrolières.

Selon le point de vue congolais, l'accord était équitable, prévoyant un partage *fifty-fifty* des revenus générés par l'exploitation pétrolière dans la ZIC. Mais il pose bien des questions : deux chercheurs congolais, Babi Kundu et Jacques di Mapianda Bakulu, se demandent quel sera le sort des revenus empochés par Luanda depuis le début de l'exploitation dans cette zone. Et de se demander aussi pourquoi l'Angola veut obliger le Congo à rembourser les investissements engagés dans les études exploratoires et de faisabilité de ces ressources (Babi Kundu & di Mapianda Bakulu 2008). Autre difficulté : la définition de l'importance exacte des ressources à partager, puisque la loi promulguée par Joseph Kabila stipule que « les arrangements provisoires sont sans préjudice de la délimitation finale » (« Loi n° 07/004... ». *Journal officiel de la RDC* 2007).

Le problème principal résidait alors et réside encore dans le fait que l'accord de partage des revenus de la ZIC ne s'accompagne pas d'une délimitation précise des eaux respectives de chaque État. Du côté congolais, la frustration va grandissant, car à mesure que le temps passe, du côté angolais, on continue à pomper. Fin décembre 2008, le vice-Premier ministre congolais, Émile Bongeli, était interpellé par le sénateur Saturnin Luona qui lui demandait pourquoi les 600 millions de dollars annoncés par Mendé n'étaient pas affectés au budget 2009 (*Africa Energy Intelligence* 2009a). Et le 25 mars, le nouveau ministre congolais des Hydrocarbures, René Isekemanga Nkeka, jetait un gros pavé dans la mare, accusant l'Angola d'extraire quotidiennement plusieurs centaines de milliers de barils de pétrole des eaux congolaises (Reuters 2009). Peu après, il enfonçait le clou, déclarant à l'Agence France Presse : « Inévitablement, les frontières seront retracées » (AFP 2009).

Depuis, le Congo a maintenu sa revendication, en saisissant la possibilité offerte par la Convention internationale des Nations unies sur le Droit de la Mer, dite de Montego Bay, de 1982, d'étendre au-delà de la zone économique exclusive le plateau continental sous sa juridiction jusqu'à 350 milles, à partir de la limite des eaux territoriales (zone des 12 milles). Il fallait agir vite avant l'expiration du délai imparti du 13 mai 2009 par l'ONU à tous les États côtiers désireux d'entamer la démarche. C'est ainsi que le 7 mai paraissait au *Journal officiel* une loi délimitant la zone en profondeur et les frontières latérales avec l'Angola sur base de cartes de l'Amirauté britannique et du Service hydrographique et océanographique de la Marine française. Cette loi abrogeait celle du 10 juillet 1974, qui ne portait délimitation que de la mer territoriale du Zaïre. Simultanément, le Congo adressait à la Commission de l'ONU sur les Limites du Plateau Continental une note d'information

préliminaire annexant le texte de loi et une carte réalisée en fonction des coordonnées approuvées par le Parlement, dénonçant l'« occupation de fait par l'Angola » du plateau continental congolais (RDC 2009). Un sacrilège pour Luanda, car la note angolaise envoyée à l'ONU le 4 mai 2009 ignore les 40 kilomètres de la bande côtière congolaise et sa projection. Et le 31 juillet 2009, Luanda rejetait la « délimitation unilatérale » de ses frontières par le Congo. Inéluctablement, les deux États semblaient engagés dans un contentieux durable...

7. Nouvelles vagues d'expulsions et nouvelles incursions militaires angolaises

Depuis la signature de l'accord sur la ZIC en 2007, tandis que les deux États éprouvent de plus en plus de difficultés à s'entendre sur le dossier délicat de la gestion de la manne pétrolière, l'armée angolaise a mené plusieurs opérations en territoire congolais et au Congo-Brazzaville. Elles étaient motivées par le besoin d'éviter que les rebelles du FLEC n'utilisent le pays voisin comme sanctuaire, à un moment où le chef d'état-major général des FAA, le général Francisco Furtado, dénonçait les « crimes isolés » perpétrés au Cabinda par des éléments provenant des deux Congos (Club-K 2008). Mais ces opérations de neutralisation des rebelles ont été aussi interprétées à Kinshasa comme une volonté de démontrer la vraie nature du rapport des forces, dans ce bras de fer diplomatique avec pour enjeu les hydrocarbures. Le Portuguese News Network fit état d'opérations de commandos de l'armée angolaise au Bas-Congo et au Congo-Brazzaville, pour éliminer des activistes du FLEC. Parmi les victimes, un certain Alexandre David Cumbo, tué par balles dans le village de Kata Kango le 5 octobre 2008. Auparavant, le 25 septembre, un certain « *Comandate Maymona* » alias Manuel Maria Gomes, membre d'une des factions du FLEC, aurait été exécuté par les FAA dans la localité de Nsassi au Congo-Brazzaville (*SouthScan* 2008b).

Coïncidences ou actes délibérés de musculation ? En tout cas, alors que durant l'année 2009, le Congo fait valoir de plus en plus fort ses revendications sur l'*offshore* pétrolier, on assiste à une recrudescence des incursions des FAA. En mars, deux députés d'opposition congolais, Jean-Claude Vuemba et Jacques Lungwana, dénoncent l'occupation par les FAA des villages de Sava Ina et de Kuzi, au Bas-Congo (Radio Okapi mars 2009), qui ne peut être justifiée par la contrebande de diamants, inexistante dans la région. Parallèlement, les expulsions de creuseurs congolais reprennent : on en comptait déjà 6 000 depuis le début de l'année et les suppliques en avril 2009 du Premier ministre congolais Adolphe Muzito et en juin du ministre de

l'Intérieur, Célestin Mbuyu Kabangu, pour tenter de fléchir la résolution de Luanda, furent infructueuses (*Africa Mining Intelligence* 2009).

Selon l'ONU, entre décembre 2008 et mi-juillet 2009, Luanda avait expulsé 115 000 personnes, en majorité congolaises, dont des résidents légaux, y compris de provinces non productrices de diamant. Par la suite, des dizaines de milliers de personnes supplémentaires ont été expulsées, après le lancement en septembre par Luanda de l'opération « nettoyage » dans l'enclave de Cabinda (*Afrique-Asie* novembre 2009). Selon l'Agence congolaise de presse officielle, dix Congolais arrêtés par les Forces de l'ordre angolaises ont succombé à Cabinda, le 3 septembre, après avoir été maltraités. L'ONU évoqua des conditions « dégradantes » (fouilles corporelles inacceptables sur des femmes, dépouillement de biens, etc.). Le vice-ministre angolais des Relations extérieures, George Chicoty, expliqua que Luanda avait dû rapatrier des immigrants illégaux, en particulier à partir des zones diamantifères des deux Lunda. Ces excès entraînèrent d'autres de la part de Kinshasa, avec l'expulsion, début octobre, de quelque 30 000 Angolais dont beaucoup étaient établis légalement depuis le début de la guerre civile (1975). Luanda répliqua en suspendant, le 9 octobre, les vols de la compagnie nationale TAAG vers Kinshasa, aussi longtemps que se poursuivraient les expulsions « indiscriminées » de ses ressortissants. Finalement, les deux États s'engagèrent, le 12 octobre 2009, à cesser « immédiatement » les expulsions. Mais l'arrêt des « déportations », pour reprendre l'expression d'un haut responsable angolais, ne met pas fin aux causes qui les ont générées. Dans les deux capitales s'enracine la conviction qu'en réalité le pétrole est au centre de la crise. C'est du moins l'analyse de la « Voix des Sans-Voix » de Floribert Chebeya (VSV), pour qui « le gouvernement angolais voudrait se faire payer la facture pour son soutien militaire au gouvernement congolais par l'exploitation du pétrole et d'autres minerais ». C'est dans ce contexte que la VSV interprète une énième incursion des FAA, le 6 octobre, au cours de laquelle des soldats angolais ouvrirent le feu dans la ville côtière de Muanda, pour réprimer des manifestants congolais qui protestaient contre le refoulement de leurs compatriotes (Voix des Sans-Voix 2009). Et le cycle continua. Malgré l'arrêt des expulsions décrété par José Eduardo Dos Santos, à nouveau, les FAA pénétrèrent en territoire congolais le 17 octobre, contraignant les habitants des villages de Kata Kangu et de Mbata Ymea, près de Tshela, à 200 km à l'ouest de Matadi, à fuir en brousse, témoigne une ONG locale, l'Union des associations paysannes pour le développement endogène et communautaire (Radio Okapi 2009b).

En réalité, les relations entre les deux États connurent, à partir de cette crise, un refroidissement durable. À la fin 2011, la TAAG n'avait toujours pas repris ses vols sur Kinshasa, contraignant les voyageurs souhaitant se

rendre à Luanda à transiter par Brazzaville. L'absence du président angolais, José Eduardo Dos Santos, alléguant un « emploi du temps très chargé », lors du 14^e sommet de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) organisé à Kinshasa le 24 octobre 2009, puis la déclaration, deux jours plus tard, du ministre des Affaires étrangères, Assunção dos Anjos, sur Radio Nacional de Angola que « l'Angola ne renoncera jamais à son droit d'expulser des citoyens (congolais) dont les actes ne profitent pas à notre pays », n'auguraient pas de la fin du contentieux.

À la fin décembre 2009, Luanda n'avait toujours pas digéré la riposte de Kinshasa à ses continuelles expulsions de ressortissants congolais. L'hebdomadaire *Semanário Angolense* évoquait encore des « relations tendues » après « les expulsions irresponsables de citoyens angolais » et une accentuation des « hostilités » de la part du Congo démocratique contre l'Angola. À preuve, le journal citait un rapport de l'ambassadeur Emilio Guerra à Kinshasa, qui se plaignait du boycott par les dirigeants congolais du dîner qu'il avait organisé pour la fête nationale du 11 novembre. Autre signe de cette « hostilité » : la non-invitation de l'ambassadeur à une réunion organisée par le président Kabila avec le corps diplomatique pour discuter des questions de sécurité au Congo. Enfin, le même article fait état d'un communiqué adressé le 2 décembre par le ministère congolais des Affaires étrangères qui explique aux missions diplomatiques à Kinshasa que l'Angola est irrité « *uniquement* » à cause des revendications de la RDC, relatives à la délimitation de son espace maritime (*Semanário Angolense* 2009).

Depuis lors, il n'y a plus eu de crise majeure entre les deux États, même si des expulsions de Congolais d'Angola ont encore eu lieu dans des conditions affligeantes. En novembre 2010, l'UNICEF dénonçait le viol de 650 femmes et jeunes filles durant les expulsions massives survenues en septembre de la même année, ayant frappé 6 600 personnes. En juillet 2011, l'agence de presse indépendante congolaise APA (Agence de presse associée) signalait encore quelques expulsions de Congolais depuis Maquela do Zombo, en province de Uige (*Bulletin APA* 2011a) et le 13 octobre de la même année, citant l'ONG Interaction, le même organe de presse annonçait la reprise des expulsions depuis le Cabinda (*Bulletin APA* 2011c).

Le président Joseph Kabila tenta bien de donner le change, inspirant, lors de sa visite à Luanda début août 2011, à l'Agence congolaise de presse officielle une dépêche selon laquelle il aurait fait le point avec José Eduardo Dos Santos des « relations jugées excellentes entre Luanda et Kinshasa » (*Bulletin Agence congolaise de presse* 2011). Mais si tel est le cas, le chef d'État congolais a avalé une nouvelle couleuvre : une nouvelle incursion des FAA. Quelques jours avant sa visite à Luanda, des combats étaient signalés dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août entre des soldats angolais et

des rebelles du FLEC dans la forêt de Madiakoko, selon la société civile (*Le Potentiel* 2011). Décidément, une habitude de la part des FAA, dont des éléments étaient localisés dans les parages, comme le signalait en mai 2011 Radio Okapi, tandis que le journal *Le Potentiel* rappelait qu'en octobre et en novembre 2010, les habitants de plusieurs villages (Mbata Yema, Kata, Kangu, Mbambe, Kibamba, Katamvu, Kikolokolo, Falanga et Nganda-Sundi) avaient déserté leurs champs en raison des incursions des soldats angolais.

8. Déception « électrique » pour l'Angola

Indiscutablement, Kinshasa vit depuis des années sous la pression militaire permanente de la part de son voisin angolais. Et ne fait valoir ses intérêts que par intermittence, jouant également de ses avantages. Le principal atout congolais est l'électricité dont l'Angola est cruellement déficitaire, en particulier dans l'enclave de Cabinda, au point que l'Empresa Nacional de Electricidade (ENE) doit louer à prix d'or les générateurs au diesel de la firme britannique Aggreko. C'est ainsi que la Société nationale d'électricité congolaise (SNEL) a interrompu pendant plus d'un mois, du 1^{er} mars à début avril 2011, sa fourniture à la ville angolaise de Noqui, dans la province de Zaire en raison d'un défaut de paiement d'une facture de 425 000 dollars. Il y a eu un précédent : en mai 2009, la SNEL avait coupé le courant pendant un an à la province de Zaire (*Africa Energy Intelligence* 2011).

Mais surtout, moins pour défier l'Angola que pour défendre ses propres objectifs, Kinshasa a porté, en février 2010, un coup mortel au projet du Western Corridor (Westcor) consistant en la construction d'une ligne à très haute tension, menant d'Inga à l'Afrique du Sud, longeant la côte Ouest par l'Angola et la Namibie, avec une bretelle vers le Botswana. À l'origine, en 2002, il était question que l'interconnexion achemine vers l'Afrique australe la plus grande partie du courant produit par la future centrale d'Inga III (4 320 MW). Mais, *in fine*, le Congo, sans renoncer formellement au projet, en a reporté l'échéance à la construction encore plus hypothétique de la première phase de Grand Inga, douchant notamment les espoirs de l'ENE angolaise. Kinshasa souhaitait plutôt accorder la priorité à un projet axé sur le développement industriel du Bas-Congo, qui prévoit que l'essentiel de l'électricité produite par Inga III alimente la fonderie d'aluminium que le géant australien BHP Billiton envisage de construire dans la province.

Malgré tout, Luanda essaie aussi d'étendre son influence à Kinshasa en acquérant des participations dans le secteur stratégique des cimenteries. C'est ainsi que la Nova Cimangola a fait une offre, en octobre 2011, pour l'acquisition de 58 % du capital de la Cimenterie nationale congolaise (Cinat), concurrentement avec une société sud-africaine (*Bulletin APA* 2011d).

Dans cette affaire, la logique affairiste côtoie les desseins des dirigeants angolais. Car la propre fille du président José Eduardo Dos Santos, Isabel, est propriétaire, avec l'homme d'affaires portugais Américo Amorim, de 49 % des parts de Nova Cimangola, où de surcroît, le gendre du chef de l'État, Sindika Dokolo, siège au conseil d'administration. Mais sur l'essentiel, autrement dit l'offshore pétrolier, l'Angola ne lâche rien. La 9^e Commission mixte, réunie du 15 au 19 décembre 2009 à Luanda, ne fit pas avancer d'un iota la résolution du litige entre les deux États. Seules des commissions ont été créées, dont une chargée des « questions pétrolières » et de la « dette envers l'Angola », histoire pour Luanda de faire comprendre à Kinshasa que c'est le Congo qui lui est redevable d'argent pour l'aide apportée durant la guerre de 1998-2003 (*Africa Energy Intelligence* 2010). Quelques mois plus tard, le *Semanário Angolense* relevait qu'à la grande déconvenue de Kinshasa, la délégation angolaise à la réunion de l'Association africaine des producteurs de pétrole, conduite par le vice-ministre du Pétrole, Anibal Silva, n'avait aucun mandat pour négocier la résolution du contentieux pétrolier (*Semanário Angolense* 2010).

La fermeté de Luanda est servie par les inhibitions du gouvernement congolais. En effet, en mai 2010, le sénateur MLC (opposition) Raphaël Siluvangi interpelle le Premier ministre Adolphe Muzito pour lui demander pourquoi, à cette date, Kinshasa n'a toujours pas réagi au rejet par Luanda de sa note préliminaire à l'ONU, autrement dit au rejet des revendications congolaises sur l'offshore. On apprend l'existence de divergences entre le ministère des Affaires étrangères dirigé par Alexis Thambwé, qui a rédigé une réponse et qui par ailleurs serait favorable à la saisine de la Cour internationale de justice de La Haye, et l'ambassadeur du Congo à l'ONU, Christian Atoki Ileka, favorable sur instruction de la présidence à un accord à l'amiable.

Entre-temps, Muzito, embarrassé, fait la sourde oreille, jusqu'à une nouvelle interpellation par le sénateur Siluvangi en décembre 2010 qui le contraint à réagir pour démentir l'existence d'un conflit entre la RDC et l'Angola. Il s'attire en réponse une dénonciation de « l'immobilisme » du gouvernement de la part de Siluvangi qui dénonce « une peur d'affronter l'Angola », attitude reflétée par une déclaration prêtée à Atoki Ileka selon laquelle « si l'Angola veut envahir notre pays, il le fera dans peu de temps » (*Le Phare* 2010). Qui plus est, selon le sénateur, l'ambassadeur auprès des Nations unies aurait même qualifié la loi sur la délimitation des espaces maritimes, dûment votée par le Parlement et promulguée par le chef de l'État, d'« irresponsable » (Siluvangi 2010). En définitive, on apprenait, en janvier 2011, que le Congo avait décidé d'étaler jusqu'en 2014 les

négociations portant sur son plateau continental¹⁰, tandis que pour éviter l'inconfort d'une nouvelle crise avec Luanda, Adolphe Muzito, en visite à Luanda en juin 2011, « dément l'existence d'un conflit quelconque dans le secteur pétrolier », lors d'une rencontre avec la presse, postérieure à des entretiens avec le vice-président angolais Fernando da Piedade Dias Dos Santos, rejetant « la spéculation de la presse privée congolaise autour de cette affaire » (Angop Muzito 2011). C'est sans doute pour récompenser Joseph Kabila de sa mansuétude que l'Angola fut l'un des premiers pays à le féliciter pour sa réélection à la présidentielle du 28 novembre 2011, contestée par l'opposition, en dépêchant à cet effet le ministre délégué aux Relations extérieures, Manuel Domingos Augusto à Kinshasa le 12 décembre 2011, huit jours avant l'investiture du Président congolais.

Le fossé ne cesse de s'élargir sur cette affaire entre le gouvernement congolais et l'opinion. Un député de la mouvance présidentielle, Kasongo-Numbi Kashemukunda, par ailleurs géologue de profession, en vient à dénoncer publiquement, en juillet 2011, l'attitude des autorités. Une attitude qui fait croire qu'en préparant sa note définitive relative à l'extension de son plateau continental, cela peut résoudre la question des limites latérales. Or, le problème est tout à fait différent. En tenant ce discours, « le Gouvernement trompe l'opinion », accuse Kasongo-Numbi. (Le Climat tempéré 2011).

Pourtant, en coulisses, les encouragements à adopter une attitude plus ferme ne manquent pas à Kinshasa, car beaucoup de juristes pensent que l'Angola ne pourra nulle part convaincre des experts du bien-fondé de la délimitation de son espace maritime, déniait l'accès à la haute mer au Congo. Une firme de Houston, Trinity Oil and Gas de Houston, propose même au gouvernement congolais une stratégie de négociations avec l'Angola (Trinity 2011). Elle comprendrait la signature d'un traité bilatéral qui constituerait la première étape vers la mise en place d'un cadre général pour le développement des ressources de la ZIC. Un nouvel accord pour le partage serait nécessaire. Ces ressources seraient gérées par un comité conjoint comprenant les entreprises d'État Congolaise des Hydrocarbures et Sonangol. Selon ce document, le Congo revendiquerait 1,85 milliard de barils sur les 3,6 milliards de réserves identifiées dans les zones en litige, principalement dans le bloc 1 opéré par l'irlandais Tullow et le bloc 15 opéré par Exxon Mobil. Derrière Trinity, toute une série d'acteurs absents de l'offshore angolais se profile. Trinity propose un consortium comprenant Apache Oil, Argos Minerals, Lukoil et Tamoil, et espère mobiliser le *black caucus* américain ainsi que des représentants républicains et démocrates. La firme de Houston prône aussi la constitution d'un DRC Petroleum Trust,

¹⁰ <http://www.mediacongo.net> mis en ligne le 26 janvier 2011.

comprenant trois banques sud-africaines, Barclays Bank, Standard Chartered et Rand Merchant Bank, pour mettre en valeur ces ressources.

Conclusion : un intérêt bien compris à combiner les atouts

L'ennui est que Kinshasa, dans cette affaire, semble la plupart du temps tétanisée. Pourtant, hormis l'arbitrage et la conciliation sur le délicat dossier pétrolier, il y a sans doute lieu pour les deux États d'entamer des négociations sur l'amélioration et l'approfondissement de leurs relations, inéluctables à long terme.

L'Angola dispose de la force militaire qui lui permet de jouir de la rente pétrolière. Mais celle-ci s'épuisera un jour, alors que le Congo a un potentiel d'approvisionner son voisin en énergie renouvelable, à partir du barrage d'Inga. Et de surcroît, l'arrière-pensée congolaise s'annonce également riche en hydrocarbures. En d'autres termes, en mettant en commun leurs ressources énergétiques, les deux États peuvent jouer un rôle leader à l'échelle du continent, au moins dans deux régions : l'Afrique centrale et l'Afrique australe.

On peut comprendre le souci de l'Angola de vouloir protéger les ressources minières, et Kinshasa pourrait y contribuer en intensifiant ses contrôles aux frontières. Mais naturellement, cette politique n'est viable que si les « Bana Lunda » qui doivent s'exiler en Angola pour y trouver des moyens de survie disposent de moyens d'existence alternatifs. Et la manière forte n'est peut-être pas la mieux indiquée pour endiguer l'exode des chasseurs de cailloux venant d'un Congo quatre fois plus peuplé.

Enfin, sur le plan des infrastructures, les deux États ont besoin l'un de l'autre. Le chemin de fer de Benguela en cours de reconstruction en Angola offrirait l'avantage considérable à l'industrie minière du Katanga d'un accès plus rapide et moins onéreux que celui vers l'Afrique australe et de la création de la concurrence entre les couloirs de transport. La création d'un lien physique entre l'Angola et sa province enclavée de Cabinda suppose une entente cordiale avec Kinshasa pour que soient menés à bien les projets de gazoducs et de liens autoroutiers. Par rapport à la période Mobutu, malgré les crises récurrentes d'expulsions de ressortissants congolais, dans l'ensemble, les relations entre les deux États sont meilleures et donc plus favorables à une intégration mutuellement bénéfique des deux économies qui partagent un certain nombre de maux, dont le plus important est l'insuffisance de la mise en valeur des ressources agricoles.

Bibliographie

Ouvrages, articles

- Babi Kundu & di Mapianda Bakulu, J. 2008. « Le pétrole de Moanda au Bas-Congo : qui en bénéficie ? ». Johannesburg : Southern Africa Resource Watch (coll. « Rapport de recherche 2 »).
- Bernard, P. 2007. « Climat pesant à Kinshasa, où Jean-Pierre Bemba est sur le départ ». *Le Monde* (30 mars).
- Club-K. 2008. « Situação na provincia de Cabinda permanece estável-General Furtado ». 9 octobre.
- Collectif des jeunes solidaires du Congo-Kinshasa. 2007. « Rapport de la mission d'observation des frontières effectuée à Kahemba/Bandundu en RD Congo ». Kikwit.
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2005. « Dix-huitième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo ». S/3005/506 (2 août).
- Cros, M.-F. 1997. « Les tigres se rebiffent ». *La Libre Belgique* (27 septembre).
- Cros, M.-F. & Misser, F. 2010. *Le Congo de A à Z*. Bruxelles : André Versaille éditeur.
- De Boeck, F. 1995. *Postcolonialism, Power and Identity: Local and Global Perspectives from Zaïre*. Londres : T. O. Rangers & R. P. Werbner Editors, Zed Books.
- Epimi Guia, L. 2007. « Les interventions militaires de l'Angola dans les deux Congos : enjeux et perspectives ». *Bulletin de l'Association des étudiants africains de la Sorbonne*. <<http://www.adeas.fr>> (consulté le 5 octobre 2011).
- Gaussères, G. 2005. « Les enseignements de Kolwezi – mai 1978 ». *Les Cahiers du Retex*, supplément à Objectif Doctrine 37. Paris : Centre de doctrine de l'emploi des forces (CEDEF), Ministère de la Défense (28 avril).
- Havenne, E. 2001. « La deuxième guerre d'Afrique centrale ». In S. Marijse *et alii*, *Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2000-2001*. Anvers-Paris : Centre d'étude de la région des Grands Lacs d'Afrique-L'Harmattan.
- Kennes, E. 2003. « Essai biographique sur Laurent Désiré Kabila ». Tervuren-Paris : Institut Africain-CEDAF / L'Harmattan (coll. « Cahiers africains 57-58-59 »).
- « Loi n° 07/004 autorisant la ratification de l'accord sur l'exploration et la production des hydrocarbures dans une zone maritime d'intérêt commun ». 2007. *Journal officiel de la République démocratique du Congo* (30 novembre).
- Mabeko Tali, J.-M. 1995. « La "Chasse aux Zaïrois" à Luanda ». *Politique africaine* 57 (mars).
- Marek, E. 1999. *New Congolese Network* (25 juin).

Marques, R. 2006. « Operação Kissonde : os diamantes da humilhação e da miséria » (juillet). Disponible sur <<http://www.cuango.net>> (consulté le 20 septembre 2011).

Médecins sans frontières. 2007. « Angola: systematic rapes and violence against expelled Congolese migrants. The women testify ».

Disponible sur <http://www.msf.org/source/countries/africa/drc/2007/angola_report/DRC_the_woman_testify-10.pdf> (consulté le 14 septembre 2011).

Minority Rights Group International. 2008. *World Directory of Minorities and Indigenous Peoples-Angola: Bakongo and Cabindans: overview*.

Disponible sur <<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4954ce2523.html>> (consulté le 17 septembre 2011).

Misser, F. 2002. « Audition de M. François Misser, journaliste, co-auteur de “Les Gemmocraties, économie politique du diamant africain” ». Commission d’enquête Grands Lacs du Sénat de Belgique, 22 février.

Misser, F. 2009. « Angola-RDC : fin de la vague des expulsions ? ». *Afrique-Asie* (novembre) : 3-9.

Misser, F. & Vallée, O. 1997. *Les Gemmocraties : économie politique du diamant africain*. Paris : Desclée de Brouwer.

Misser, F. & Vallée, O. 2000. « Du scandale zaïrois au Congo gemmocratique ». In L. Monnier, B. Jewsiewicki & G. de Villers (dir.), *Chasse au diamant au Congo-Zaïre*. Tervuren-Paris : Institut Africain-CEDAF/L’Harmattan (coll. « Cahiers africains 45-46 »).

Ndaywel è Nziem, I. 1997. *Histoire du Zaïre*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

Onishi, N. 1998. « Threat eased, Congo leader arrives back in capital ». *New York Times* (26 août).

Panafrican News Agency. 2001. « Luanda dément toute implication dans l’assassinat de Kabila ». PANA (19 janvier). Disponible sur <<http://fr.allafrica.com/stories/200101210194.html>> (consulté en septembre 2011).

Radio Ecclesia. 2011. « Garimpeiros ilegais morrem na Lunda Norte » (14 juin).

Radio Okapi. 2009a. « RD Congo/Mbanza Nungu : drame humanitaire à Sava Ina après l’occupation de l’armée angolaise » (14 mars).

Radio Okapi. 2009b. « Bas Congo : nouvelle incursion de l’armée angolaise à Tshela » (21 octobre).

« Rapport du groupe d’experts chargé d’étudier les violations des sanctions imposées par le Conseil de sécurité à l’União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA) ». 2000. S/2000/203 version française (10 mars).

Reyntjens, F. 1999. *La Guerre des Grands Lacs : Alliances mouvantes et conflits extraterritoriaux en Afrique centrale*. Paris : L’Harmattan.

Schramme, J. 1969. *Le Bataillon Léopard, souvenirs d'un Africain blanc*. Paris : Robert Laffont.

Siluvangi, R. 2010. « Conclusion sur la question orale avec débat adressée à Monsieur le Premier ministre sur la délimitation du plateau continental ». Kinshasa : Sénat (20 décembre).

SPF Affaires étrangères belges. 2007. Communiqué de presse (12 octobre).

Stockwell, J. 1978. *In Search of Enemies*. New York : Norton.

Trinity Oil and Gas. 2011. « DRC Proposal for the Offshore Boundary Negotiations with Angola ». Présentation powerpoint, document en circulation en juin 2011.

Vandewalle, F. 1970. *L'Ommegang. Odysée et reconquête de Stanleyville 1964*. Bruxelles : F. Vandewalle (coll. « Témoignage africain »).

Voix des Sans-Voix. 2009. « Les populations de l'Angola et de la RD Congo à l'autel des intérêts obscurs ». Communiqué de presse n° 069/VSV/CD/2009 (25 octobre).

Journaux, bulletins d'agences de presse

Africa Energy Intelligence

« Congo-K/Angola : quid des revenus de la JDZ ? ». 2009. *Africa Energy Intelligence* (14 janvier).

« Congo-K/Angola : aucune avancée sur la ZIC ». 2010. *Africa Energy Intelligence* (6 janvier).

« La province angolaise de Zaire réapprovisionnée ». 2011. *Africa Energy Intelligence* (20 avril).

Africa Mining Intelligence

« Le business des généraux à la retraite du MPLA ». 2005. *Africa Mining Intelligence* (19 octobre).

« Les diamants du Cuango sous la coupe de la sécurité privée ». 2006. *Africa Mining Intelligence* (27 septembre).

« Nouvelle opération anti-creuseurs en Angola ». 2009. *Africa Mining Intelligence* (1^{er} juillet).

Agence France presse

« Pétrole : la RD Congo évoque un retraçage de ses frontières avec l'Angola ». 2009. Agence France presse (31 mars).

Bulletin Agence congolaise de presse

« Le président Joseph Kabila à Luanda pour renforcer davantage les relations entre la RDC et l'Angola ». 2011. *Bulletin Agence congolaise de presse* (5 août).

Bulletin Agence de presse associée (APA)

« Près de 16 Congolais de la RDC expulsés d'Angola à Maquela do Zombo ». 2011a. *Bulletin APA* (19 juillet).

« L'ONG Interaction plaide pour la prise en charge des expulsés congolais d'Angola ». 2011b. *Bulletin APA* (13 octobre).

« Deux entreprises en course pour le rachat des parts de l'État dans la Cimenterie nationale ». 2011c. *Bulletin APA* (18 octobre).

Angop

« Dundo : Policia nacional balanceia operação "brilhante" ». 2004. *Angop* (16 septembre).

« Operação "brilhante" satisfaz o governo ». 2005. *Angop* (28 février).

« Primeiro-ministro congolês desmente litígio no sector petrolífero ». 2011. *Angop* (23 juin).

Le Climat tempéré

« Dans un entretien, Kasongo-Numbi presse le gouvernement de revendiquer les espaces maritimes de la RDC devant les juridictions internationales ». 2011. *Le Climat tempéré* (26 juillet).

Le Phare

« RDC : l'occupation de Kahemba confirmée ». 2007. *Le Phare* (12 mars).

« L'Assemblée nationale décide l'audit de la gestion du ministre des Hydrocarbures ». 2008. *Le Phare* (14 juillet).

Le Phare. 2010. (13 décembre).

Le Potentiel

« Des creuseurs de diamant tués à Termbo par des tirs angolais ». 2006. *Le Potentiel* (10 mars).

« Kahemba : Kinshasa et Luanda négocient ». 2007. *Le Potentiel* (14 mars).

« Gaétan Kakudji déclare que les alliés de Kinshasa ne quitteront la RDC qu'après le Rwanda et l'Ouganda ». 2001. *Le Potentiel* (16 mars).

« Bas-Congo : l'armée angolaise et le FLEC s'affrontent sur le sol congolais ». 2011b. *Le Potentiel* (4 août).

Reuters

Reuters. 2009a. (2 mars).

Reuters. 2009b. « L'Angola extrait du pétrole congolais, accuse un ministre de RDC » (25 mars).

Semanário Angolense

« Autoridades do Congo-Democrático acentuam hostilidades contra Angola ». 2009. *Semanário Angolense* (12 décembre).

« RDC tem pressa de resolver diferendo com Angola ». 2010. *Semanário Angolense* (3 avril).

Le Soft International

« Enfin Kahemba, rapport accablant ». 2007. *Le Soft International* (19 juillet).

SouthScan

« “60,000 expelled” to regain control of diamond sector ». 2004a. *SouthScan* 19 (8) (16 avril).

« 350,000 diamond diggers to be expelled ». 2004b. *SouthScan* 19 (9) (30 avril).

« Dos Santos “orders halt to expulsions” of diggers ». *SouthScan*. 2004c 19 (10) (14 mai).

« Bid to integrate Cabinda extends Luanda’s influence in DRC ». 2007. *Southscan* 22 (11) (1^{er} juin).

« DRC, Angola discuss common oil interests ». 2008a. *Southscan* 23 (15) (1^{er} août).

« Angolan hit-squads go into DRC and Congo-Brazzaville ». 2008b. *SouthScan* 23 (20) (10 octobre).

Xinhua

Xinhua. 2007. (19 mars).